

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023.23

L'an deux mille vingt trois, le vingt six avril, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en salle de la Rencontre, sous la présidence de M. Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **19**

Date de convocation : le 15 avril 2023

Date d'affichage : le 15 avril 2023

Présents : 14

MM. Gilles GELAS, Hervé LUC-PUPAT, Michel DUBOIS, Didier GATTEL, Frédéric ESTIENNE, Gabriel BENOIT, Jean David BARBE, Didier ROUDET, Patrick FOURNIER

MMES Denise PETIT, Angélique PARADIS, Valérie DEMARCQ, Céline MOREL, Delphine TOURNU

Absents excusés : 5

Isabelle METRAL, Gérard MARION, Mathieu LUC PUPAT, Florine DUPEUX, Audrey PERRIN

Pouvoir : 5

Valérie DEMARCQ, Didier ROUDET, Hervé LUC PUPAT, Denise PETIT, Angélique PARADIS

A été élu secrétaire de séance : Valérie DEMARCQ

**2023-23 PROJET D'ENFOUISSEMENT RESEAUX RD 519/LE GRAND CHEMIN COTE EST
(Electricité, Télécom, Eclairage public)**

Monsieur le Maire expose :

Afin de poursuivre les aménagements sur la RD 519 côté EST et conformément à nos projets d'aménagements urbains, une étude a été demandée au TE 38 pour poursuivre l'enfouissement des réseaux (Electricité, Téléphone, Fibre, éclairage public) sur le tronçon entre l'église et le carrefour de la rue du GEY. Cet enfouissement contribuerait à l'amélioration esthétique de notre entrée de village en lien avec le projet urbain prévu au Grand Chemin et sécuriserait les réseaux. D'autre part dans le cadre du projet « AMETIS », la commune devra prendre en charge le dévoiement des réseaux surplombant les parcelles. Ce dévoiement serait pris en compte dans l'étude Le Territoire d'Energie de l'Isère (TE 38) a réalisé une pré-étude avec le plan de financement prévisionnel suivant.

Pour la partie électricité :

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 139 674 €
- Le montant des financements externe serait de : 74 292 €
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 3 701 €
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 61 681 €

La participation prévisionnelle de la commune pour l'opération serait de : 65 382 €

Pour la partie télécom :

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 32 773 €
- Le montant total des financements externes serait de : 0 €
- La participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 s'élève à : 1 561 €
- La contribution aux investissements s'élèverait à environ : 31 213 €

La participation prévisionnelle de la commune pour l'opération serait de : 32 773 €

Soit une participation prévisionnelle totale de la commune pour l'opération de **99 155 €**
.../...

Monsieur le Maire précise que l'éclairage n'a pas été chiffré dans cette opération. Celui-ci est estimé à **12 000 €**
Il précise également que ceci est une pré-étude et qu'il faudra redélibérer pour valider le coût réel de l'opération.
Cette opération, si elle est validée se fera sur l'année 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

-Prend acte de l'avant-projet de financement prévisionnel des deux opérations (électricité et télécom) pour un montant total d'environ : **99 115 €**.

-Prend acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE 38 d'un montant total pour les deux opérations **de 5 262 €** (pris en compte dans le montant prévisionnel).

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Gilles GELAS

